



PAYS VICHY-AUVERGNE

Lettre d'information #3 - novembre 2010

Document réalisé grâce au soutien du fonds européen Leader

innovation

stratégie

ambition

ensemble

*Pour ce qui est de l'avenir,
il ne s'agit pas de le prévoir
mais de le rendre possible*

Antoine de St Exupery





Pour un projet de territoire complet et cohérent

Depuis la dernière parution de la lettre d'information du Pays Vichy-Auvergne, des dossiers stratégiques pour notre territoire sont en cours d'élaboration. Le premier, et de loin le plus pertinent, et le plus original, est bien évidemment la réalisation de l'InterSCoT. Cette démarche, à l'échelle « Pays », permettra d'élaborer un véritable projet de territoire pour répondre à des enjeux prioritaires et fédérateurs, ne pouvant être traités sur un périmètre géographique inférieur. Parallèlement, et même conjointement, trois études sont réalisées pour établir de véritables stratégies territoriales dans le domaine de la santé, de la culture et du tourisme. Toute l'équipe travaille pour ces futurs rendus mais aussi au quotidien pour diverses opérations pour lesquelles elle est sollicitée. Tout au long de cette lettre, ce travail, avec les concrétisations sur le terrain vous sera relaté. ,

On peut dire, aujourd'hui, que le Pays Vichy-Auvergne est reconnu et soutenu par les différentes collectivités : communes, EPCI, Départements et Région, qu'il se donne les moyens humains et financiers, notamment avec l'aide du programme européen Leader, pour travailler avec tous dans un souci de coordination, d'harmonisation, de mutualisation pour le bien-être et le bien-vivre de ses habitants.

Nicole Eymard
Présidente du
Pays Vichy-Auvergne

Inter-SCoT :

Le Pays, agitateur d'idées

On ne pratique pas le territoire comme on le faisait il y a vingt ans. Aujourd'hui, on vit dans un territoire, on se divertit dans l'autre et on scolarise nos enfants ailleurs. Le bassin de vie ne se limite plus aux frontières communales ou intercommunales. Le périmètre du Pays Vichy-Auvergne a été imaginé sur ces problématiques.

L'idée de travailler à l'échelle du Pays autorise les territoires qui le composent à travailler en complémentarité sur des enjeux communs, dans une démarche informelle.

Le Pays : une échelle pertinente

L'inter-SCoT, qui ne revêt pas de caractère obligatoire,* offre toute sa légitimité au Pays, véritable lieu d'action collective caractérisé par une cohésion géographique, économique, sociale et culturelle. Le Pays ce n'est pas grand-chose de plus ou, en plus, mais c'est du mieux, du différent.

*Si la loi Grenelle II veut que l'ensemble des territoires, en France, soit doté d'un SCoT d'ici 2017, il n'est pas question d'inter-SCoT.

L'Inter-SCoT un outil de réflexion nécessaire

Comment imaginez-vous l'organisation spatiale de notre territoire pour la prochaine décennie ? Quels aménagements souhaiteriez-vous voir naître ? Quelle feuille de route idéale pourrait orchestrer les grandes opérations d'urbanisme ? L'interSCoT a pour vocation de répondre à ces questions, dans le cadre d'une démarche structurée. Son ambition est de définir un cadre volontaire, partenarial et durable à la coopération entre les territoires à l'échelle du Pays, mais aussi avec nos voisins et particulièrement le Grand Clermont.

Une démarche volontaire

L'inter-SCoT du Pays Vichy-Auvergne n'est pas un nouveau cadre institutionnel, mais bien un dispositif libre, qui favorise la coopération et la mise en réseau des territoires de planification.

Une démarche partenariale

Les acteurs du Pays Vichy-Auvergne doivent saisir l'opportunité d'un tel outil pour en faire un espace commun de convergence, de concertation et d'échanges. Au-delà de l'articulation des différents documents SCoT (existants ou à venir), l'enjeu est de fédérer les partenaires du Pays autour d'enjeux, d'événements et/ou de grands projets qui dépassent le seul cadre intercommunal. Il pourrait s'agir, par exemple, sur le Pays Vichy-Auvergne de mener une réflexion élargie et partenariale autour de la ligne ferroviaire à grande vitesse sur le territoire.

www.paysvichyauvergne.com

Prochainement en ligne, le nouveau site internet du Pays vous dressera un tableau de toutes les missions de l'association : programme Leader, culture, patrimoine, coopération, accueil d'actifs, schéma de santé, actualités de la filière équine, Jardins de Cocagne, etc.

Une source d'informations riche et variée pour tous.

Rapport de présentation

Fin décembre 2010

Ce diagnostic a pour but de mettre en évidence les enjeux et problématiques du Pays Vichy-Auvergne.

PADD

Juin 2011

Projet d'Aménagement et de Développement Durable

Il fixe les stratégies de développement dans les domaines de l'urbanisme, des déplacements, de l'environnement, de l'attractivité économique.

DOG

Décembre 2011

Document d'Orientations Générales

Il définit les actions à court, moyen et long terme dans lesquelles le Pays a la volonté d'agir.



Une démarche durable

La démarche Inter-SCoT du Pays Vichy-Auvergne a enfin pour ambition d'afficher les complémentarités pour éviter la concurrence entre les SCOT. Elle doit mettre en avant certaines solidarités afin de réduire les disparités entre des entités de ce même « grand territoire ».

Au regard du diagnostic déjà mené, certains sujets, ayant toute leur place au sein d'une Charte de Pays « revisitée », méritent une attention particulière dans une approche durable et pour la vitalité du territoire :

- La mobilité des hommes sur le territoire,
- L'accès au logement et aux services pour tous,
- La cohérence dans l'offre foncière d'activités,
- Les opportunités à développer une agriculture de proximité,
- La préservation des paysages et des sites remarquables,
- Le mode énergétique (développement des énergies hydrauliques, de l'éolien...).

✓ CONTACT : Estèle RIVAL

Chargée de mission Inter-SCot Pays Vichy-Auvergne

tél. : 04 70 96 57 15

interscot.pays@pays-vichy-auvergne.fr



Exemple d'un thème

Le défi démographique : plus d'habitants mieux logés

Des enjeux sont déjà au coeur de la réflexion :

- dimensionner le logement en adéquation avec les besoins de la population accueillie
- anticiper les besoins liés au vieillissement de la population
- quelles formes urbaines et quelles tailles de terrain privilégiées, en s'assurant de la préservation des terres agricoles, des paysages et de la solvabilité des ménages ?
- quelle maîtrise publique des coûts du foncier et de l'immobilier ?
- quelles actions pour revitaliser les centres bourgs ?
- face au logement vacant, faut-il favoriser des initiatives publiques là où le marché n'est pas suffisamment tendu pour entraîner des réhabilitations privées ?
- le logement social doit-il être développé sur des territoires ciblés (VVA, territoires dynamiques apparaissant peu dotés...) ?
- comment accompagner les communes dans la réalisation de leurs documents d'urbanisme, la maîtrise du foncier par ces documents et leur rôle dans l'aménagement de l'espace ?





Des indicateurs émergents en terme d'économie, d'équipement, d'environnement, suite au pré-diagnostic à prendre en compte pour la suite de l'étude InterSCoT



Communauté de communes en Pays Saint-Pourçinois

9,3 % : le taux de chômage le moins élevé du Pays en 2007
16% des emplois agricoles du Pays (la + forte représentativité en 2006)
Des milieux naturels variés, reconnus et riches en biodiversité : 16 sites de coteaux calcaires remarquables
- Des paysages remarquables : 1 site inscrit

Communauté de communes Varennes Forterre

28% des exploitations agricoles produisent sous le signe de la **qualité** en 2000

Communauté de communes Sioule, Colette et Boule

+ 4,6 % de population entre 1999 et 2007
3 gares SNCF.
Autonomie croissante en terme d'emploi (935 actifs habitant sur le territoire y travaillaient en 1999, ce nombre est passé à 1 127 en 2006).

Communauté de communes Nord Limagne

+ 8,75 % de population entre 1999 et 2007
+11% d'emplois agricoles entre 1999 et 2006 (la plus forte hausse)
2 gares SNCF (Aigueperse et Aubiat) + 1 gare fermée (Thuret).

Projet de parkings de covoiturage (avec le CG 63).

Volonté de créer des itinéraires cyclables à vocation utilitaire (travail, études, gare, achats...).

Communauté de communes du Bassin de Gannat

Présence du parc d'activités Naturopôle
+ 23 % : le taux de création d'entreprises le plus élevé du Pays en 2009



un territoire tourné vers Clermont-Ferrand

Une coopération avec la métropole régionale est en train de voir le jour

Communauté d'agglomération Vichy Val d'Allier

48% des actifs du Pays (31 885 en 2006)

55% des étudiants du Pays (4 416 en 2006)

Pôle universitaire et technologique communautaire Lardy

C'est le second pôle commercial régional : des apports

provenant à plus de 20 % de ménages hors VVA

Deux projets d'éco-quartiers.

Un Centre Omnisports **unique** en France



Communauté de communes Donjon Val Libre

Une agriculture très présente :

81% de la surface en agriculture en 2009

Des paysages remarquables : 1 site inscrit

Un lieu dédié au Jardin de Cocagne

Communauté de communes Pays de Lapalisse

Château de La palice

Jardins du Domaine de la Chaize

sont les sites les plus visités
du Pays

Communauté de communes de La Montagne Bourbonnaise

30% des lits en gîte du Pays (336)

47% des lits en hébergements collectifs

du Pays (695)

Un lieu dédié au Jardin de Cocagne

Communauté de communes des Côteaux de Randan + 11,2 % de population

entre 1999 et 2007

+20% d'actifs entre 1999 et 2006, la + forte
hausse

Communauté de communes Limagne Bords d'Allier

+ 6,2 % de population entre 1999 et 2007

Une consommation d'énergie par habitant parmi les plus

faibles : 2,44 tep/hab en 2005

Des émissions de gaz à effet de serre par habitant parmi

les plus faibles : 5,85 teqCO2/hab en 2005





Des principes aux

Quels enjeux en terme de tourisme, de culture, de santé, d'économie solidaire, de développement durable ?

Ce sont autant de questions et thématiques qui s'intègrent dans la démarche globale de l'InterSCoT. Parce-qu'elles sont partagées par tous, le Pays Vichy-Auvergne propose aux territoires de travailler sur ces problématiques en s'impliquant à travers des études d'envergure, des réunions publiques et de concertation où l'avis de chacun permet de mener un travail exhaustif et de qualité.



Défi démographique



Coopération sur l'économie



Coopération sur l'économie

Des actions sont déjà engagées :

- filière équine,
- schéma de développement touristique
- schéma culturel,
- schéma de santé...

Des actions d'éco-citoyenneté avec des échanges internationaux (Roumanie, Biennale de la transylvanie et du Pays Vichy-Auvergne, PIBE Européen) sont mises en place dans le cadre de l'ouverture à l'international...



Transport et déplacement

Des alternatives à l'automobile doivent être trouvées : transport à la demande, co-voiturage, implication dans la centrale de mobilité...

Les principaux projets routiers concernant le Pays sont le prolongement de l'autoroute A719 jusqu'à l'agglomération vichyssoise et la mise à 2 x 2 voies de la RN 7.



Accueil et accompagnement des porteurs de projets

Dans la continuité de la démarche InterSCoT, l'accueil d'actifs va se structurer au sein du pays Vichy-Auvergne, en lien avec la Mission Accueil de l'Allier, l'ARDTA et les acteurs du territoire (VVA Développement, les Communautés de communes et d'agglomération, Maisons de l'emploi, etc.)

Les Jardins de Cocagne : développer les circuits courts

Les Jardins de Cocagne travaillent selon quatre grands principes énoncés dans leur charte :

- Une vocation d'insertion sociale et professionnelle de personnes en difficulté,
- La production de légumes cultivés en agriculture biologique,
- La commercialisation de ces légumes auprès d'un réseau d'adhérents-consommateurs, sous forme de paniers hebdomadaires,
- L'intégration à la filière locale agricole locale avec laquelle sont recherchées des complémentarités et une mutualisation de moyens.

Les Communautés de Communes de la Montagne Bourbonnaise, du Donjon Val Libre et l'Agglomération de Vichy Val d'Allier sont impliquées dans le projet du Pays Vichy-Auvergne, qui mène actuellement une étude de faisabilité (technique, sociale, économique, gouvernance), et organise les conditions de la création des jardins à partir de 2011. Le Réseau Cocagne, qui fédère les Jardins de Cocagne au niveau national, apporte un appui méthodologique à l'étude.

Pour en savoir plus sur le Réseau Cocagne : www.reseaucocagne.asso.fr

Pour donner votre avis sur ce projet : téléchargez le questionnaire sur notre site internet www.paysvichyauvergne.com

Contact : Valérie Rambaldi - Tél. : 04 70 96 57 55 - cocagne@pays-vichy-auvergne.fr



L'accès à la santé pour tous

Considérant la santé et l'accès aux soins comme un enjeu majeur pour le développement de son territoire, le Pays Vichy-Auvergne a initié une démarche Santé, conduite par le cabinet JyPée Organisation et Management. L'objet de cette étude est de définir une stratégie d'organisations des soins de 1^{er} recours¹, pour permettre ensuite aux acteurs locaux de s'engager dans des actions concrètes qui soient cohérentes entre elles et permettent :

- un égal accès à des soins de qualité
- une offre globale en matière de santé (prévention et soins)
- une prise en charge coordonnée autour des besoins du patient
- une amélioration de l'attractivité du territoire

Sur le même schéma que les autres études actuellement menées par le Pays, celle-ci a commencé par un diagnostic de la situation actuelle (grâce à l'envoi d'un questionnaire aux médecins, infirmières, kiné et dentistes) et se poursuit par la conduite de travaux de groupe impliquant les professionnels de santé et les élus.

A l'appui de ces échanges et de l'état des lieux, une stratégie territoriale de santé sera définie. Divers types de préconisations pourront être formulées, comme par exemple la création de Maison de Santé Pluriprofessionnelle, de pôle de santé, ou de toute autre forme d'organisation qui facilite l'accès aux soins et l'exercice médical coordonné.

1 Offre proposée par les médecins généralistes, infirmiers, masseurs kinésithérapeutes, dentistes

Contact : Stéphane Zapata - Tél. : 04 70 96 57 22 - s.zapata@pays-vichy-auvergne.fr

Mieux organiser et promouvoir le territoire

Le Pays Vichy-Auvergne travaille à la réalisation d'un schéma de développement touristique avec un triple objectif :

- proposer une structuration touristique pertinente du territoire par une mise en réseau efficace des acteurs.
- définir une stratégie de développement touristique déclinable en un plan d'actions pluriannuel.
- mobiliser les professionnels du tourisme et acteurs institutionnels autour d'une démarche de développement commune.

La phase de diagnostic a révélé les enjeux en matière de structuration et qualité de l'offre. Dans le cadre de la réalisation du schéma de développement touristique du Pays Vichy-Auvergne, le cabinet Protourisme a animé différentes commissions de travail associant élus, techniciens et professionnels du tourisme sur des thématiques essentielles : patrimoine, culture, évènementiels, activités de pleine nature, thermalisme et bien-être, tourisme... La mission du cabinet, qui est financée par les fonds Leader et le contrat Auvergne +, se poursuit actuellement par une phase de travail avec les acteurs du territoire, sur la mise en place d'une stratégie et sa déclinaison en programmes opérationnels.

Contact : Jean-Denis Faure - Tél. : 04 70 96 57 33
patrimoine@pays-vichy-auvergne.fr



Renforcer l'attractivité par la culture

Le Pays Vichy-Auvergne a lancé une étude afin de réfléchir à la mise en place d'un schéma culturel à l'échelle du territoire. Ce travail, financé par le contrat Leader et les fonds régionaux a été confié aux cabinets Sirventès et Cultures Trafic. Il a débuté en juillet avec un état des lieux du Pays : les principaux acteurs culturels ont reçu un questionnaire dont le fort taux de retour montre l'implication de chacun dans un projet culturel global. Des réunions de concertation viennent compléter ce diagnostic. De nombreux participants, élus, amateurs et professionnels de la culture, sont déjà venus apporter leur pierre à l'édifice en faisant partager leurs questions mais aussi leurs idées et leur volonté de mutualiser les moyens en matière culturelle à l'échelle du territoire. Il en ressort, pour l'instant, que les professionnels de la culture déplorent un manque de lieux de résidence, de saisons culturelles sur l'ensemble du territoire, de modes de transports pour accéder à la culture, de spectacles jeune public, pas assez d'actions pour valoriser le patrimoine mais surtout un manque de coopération entre les acteurs du Pays. Lorsque toutes les données seront collectées et analysées par les cabinets d'études, des axes stratégiques et un programme d'actions seront définis. Ils orienteront la politique culturelle du Pays Vichy-Auvergne. Globalement, les acteurs culturels jugent que l'échelle du Pays Vichy-Auvergne est pertinente pour cette étude et espèrent qu'une aide leur sera apportée notamment en terme de structuration et de professionnalisation.

Contact : Christel Debout - Tél. : 04 70 96 57 31
communication@pays-vichy-auvergne.fr



450 000 € de fonds européens



Plus de 50 projets déjà soutenus par **Leader** sur le Pays Vichy-Auvergne soit près de 450 000 € de fonds européens plus 250 000 € de subventions publiques.

En 2008, le Pays Vichy-Auvergne a été le premier Pays d'Auvergne à se voir attribuer les fonds européens Leader (2007-2013), destinés aux territoires ruraux pour l'animation locale et la coopération et ouvert aux structures privées et aux associations. L'enveloppe, validée par une commission d'experts nationaux s'élève à **1,7 million d'euros** de crédits européens via le FEADER (Leader étant un axe du Feader) soit un **total de 3,1 M,€ de subventions publiques** (incluant le co-financement public des projets.).

Plus de **cinquante dossiers** déjà soutenus par Leader sur le Pays Vichy-Auvergne suivant les 8 fiches action qui figurent dans sa charte. En voici quelques exemples :

eaux et milieux naturels identitaires



Animation du Contrat territorial du Bassin de Sioule

culture



Festivals Les Nuits de Musiques Vivantes, Les Monts de la Madeleine, Scène Trad' à Gannat, Festival jeune public Galipin'Son (en marge du festival Rock'Preserv') à Brout-Vernet, étude sur le schéma de développement culturel du Pays Vichy-Auvergne, etc.

patrimoine



Cluny 2010 en Pays Vichy-Auvergne, communication sur l'identité du Pays, PIBE,....

tourisme



Festival d'Art brut, Foire des saveurs d'Automne à Lapalisse, Gannat en Foire, création d'un restaurant gastronomique, Eco-festival à Bellennes...

coopération



Expérimentation de promotion de produits agricoles et agro-alimentaires de l'Allier sur le territoire de Cluj Napoca en Roumanie par le Comité de Promotion des Produits et Agro-alimentaires de l'Allier, Potentialités de production et de traitement d'espèces à fruits rouges (myrtilles) de la région de Cluj en Roumanie par le parc Naturopôle, Eco-citoyens et identité Européenne par les Francas de l'Allier, actions de coopération du Pays Vichy-Auvergne, etc.

✓ CONTACT :

Florentin Georgescu - Animateur Leader
tél. : 04 70 96 57 32 leader@pays-vichy-auvergne.fr

Pour les dossiers en cours : Isabelle Dumas - Gestionnaire leader
Tél. : 04 70 96 57 24 gestion_leader@pays-vichy-auvergne.fr

VOUS AVEZ UN PROJET ?

Pour être soutenus les événements doivent IMPÉRATIVEMENT :

- ✓ avoir déjà le soutien d'autres structures publiques (communes, communautés de communes, ADEME, Jeunesse et Sport, région, département, etc.) ;
- ✓ avoir une portée «Pays» (communication, animations, participation à l'échelle du territoire) ;
- ✓ si votre projet concerne le jeune public, il doit avoir lieu en dehors des périodes scolaires ;
- ✓ tenir compte des délais de programmation. Il y a environ 4 comités de programmation par an (février, juin, septembre et décembre) et il faut 2 à 3 mois avant ceux-ci pour monter un dossier.



Chiffres clefs :
% de l'enveloppe leader du Pays dépensée à ce jour
% de l'enveloppe attribuée à des associations
% de projets culturels parmi les projets soutenus
% de projets co-financés par la Région dans le cadre du contrat de Pays (programme Auvergne +)

Obligations en matière de communication

L'opération peut être contrôlée par divers organismes nationaux ou européens. Le porteur de projet doit obligatoirement faire figurer sur tous les documents et investissements financés les logos : Leader, Feader et Pays Vichy-Auvergne.

Lettré du Pays Vichy-Auvergne - imprimée à 10 000 exemplaires - dépôt légal : novembre 2010 - N° ISSN en cours